



Contrat d'apprentissage mes droits en cas licenciement

Par **sol**, le **27/01/2009** à **10:08**

bonjour,

je suis actuellement en contrat d'apprentissage, mon contrat est de 24 mois et s'arrête le 15 octobre 2009.

mais mon patron veut mettre fin à mon contrat fin juin.

Je voulais savoir mes droits ce que je peux demander.

merci d'avance pour vos réponses